



Des cibles de circularité sectorielles, ambitieuses et contraignantes, sont mises en place et régulièrement réajustées

Pourquoi ce jalon?

- Les cibles servent de leviers structurants pour guider les entreprises, orienter les investissements, harmoniser les pratiques industrielles et assurer la prévisibilité réglementaire. Elles évitent également de limiter l'économie circulaire à des stratégies partielles, comme le recyclage, en encourageant une approche plus globale intégrant aussi la réduction à la source, la réutilisation et la réparabilité.
- L'absence d'indicateurs standardisés freine l'opérationnalisation de la circularité, contrairement aux Gaz à effet de serre (GES), qui disposent de métriques solides. La crédibilité de l'économie circulaire repose sur la capacité à démontrer ses résultats de manière rigoureuse et transparente.
- Les indicateurs de l'économie circulaire sont encore imprécis, ce qui complique la mesure des progrès. Par exemple, la forte consommation de ressources liées aux produits importés au Québec limite l'impact direct des initiatives locales. De plus, la nature globalisée des chaînes de valeur complique la mise en place de cibles contraignantes.
- L'intégration de ces cibles dans les plans d'action gouvernementaux et les stratégies sectorielles facilite leur adoption cohérente, en tenant compte des réalités économiques locales. Le Québec, avec ses structures sectorielles organisées, constitue un terreau propice à leur mise en œuvre collaborative.
- Pour être efficaces, ces cibles doivent être annoncées en amont, intégrées dans un mécanisme de révision périodique, et accompagnées de mesures incitatives, d'outils de suivi transparents et de ressources adaptées aux capacités de chaque secteur, notamment les Petites et moyennes entreprises (PME). Elles doivent mobiliser l'ensemble des parties prenantes des chaînes de valeur, y compris fournisseurs et clients.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu des affaires et du travail



Comment pourrait-on s’y rendre ?

- Définir une méthode concertée pour établir des cibles sectorielles, en partant de cibles globales alignées sur les ambitions provinciales et internationales (ex. [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#)), puis déclinées par secteur ou chaîne de valeur.
- Développer un cadre d’indicateurs standardisés (ex. [ISO 59020 : 2024](#), [Circular Transition Indicators \(CTI\)](#)) intégrant systématiquement la réduction à la source, afin de permettre aux parties prenantes de mesurer, comparer et communiquer leurs performances.
- Élaborer un indice sectoriel de circularité intégrant les principales stratégies circulaires (réduction, réutilisation, réparabilité, durée de vie, recyclabilité), assorti de cibles progressives, d’un échéancier réaliste et d’un mécanisme de révision périodique. Par exemple, le secteur de la construction pourrait s’inspirer des indicateurs développés par le [Global Reporting Initiative \(GRI 306\)](#) sur les déchets.
- Créer un mécanisme de suivi indépendant – par exemple confié à un organisme public ou parapublic – avec publication régulière des résultats et consultation des parties prenantes, afin d’ajuster les cibles selon l’évolution des pratiques et des marchés.
- Mettre à jour les normes techniques et professionnelles pour assurer la compatibilité des produits avec les cibles de circularité (ex. normes sur la réparabilité, durabilité, contenu recyclé).
- Adopter des mesures écofiscales cohérentes pour stimuler l’atteinte des cibles (ex. modulation des tarifs selon la performance circulaire), en évitant les pénalités contre-productives pour les PME, et en leur fournissant des outils de diagnostic, des formations adaptées et un accompagnement ciblé.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- La structure sectorielle organisée du Québec, facilitant la concertation et la définition de cibles partagées.
- L’existence de normes reconnues au niveau international (ISO, CTI, SBTi) permettant l’harmonisation des référentiels.
- Le développement d’outils numériques de traçabilité des flux de matières et de calcul de l’empreinte circulaire (ex. [Circulytics](#) de la [Fondation Ellen MacArthur](#)).
- La mobilisation croissante des parties prenantes autour de cibles scientifiques (ex. [Science Based Targets for Nature](#)) pouvant être adaptées au champ de la circularité.

Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- L’absence de normes claires et partagées nuisant à la transparence et à la comparabilité des performances en économie circulaire.
- La difficulté d’accès aux données, notamment dans les chaînes de valeur mondiales, ou leur faible qualité.
- Les coûts de mise en conformité, en particulier pour les petites entreprises.
- Le risque de greenwashing si les indicateurs ne sont pas vérifiables ou rigoureux.

- Une adoption trop rapide ou mal accompagnée – par exemple dans le secteur des biens de consommation soumis à la Responsabilité élargie des producteurs (REP) – pourrait détourner les fonds alloués à la transition vers le paiement de pénalités, compromettant ainsi les investissements dans les infrastructures circulaires ou les programmes d’accompagnement nécessaires, comme observé dans certaines applications de la REP.

Qu’est-ce qu’il reste à éclaircir ?

- Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour chaque secteur afin de mesurer la circularité de façon opérationnelle ?
- Comment intégrer les cibles de circularité aux systèmes comptables et de reporting existants ?
- Quels mécanismes de suivi et de révision permettront d’ajuster les cibles régulièrement ?
- Comment assurer l’articulation entre les cibles locales, provinciales et internationales ?

Ressources

- Circle economy. (s.d.) [Helping you to measure and track the implementation of the circular economy](#)
- Dataroots. 2023. [What is data circularity, and why should you care?](#)
- GRI. 2021. [The global standards for sustainability impacts](#)
- ISO. [ISO : Des normes mondiales pour des produits et des services sûrs](#)
- Science based targets. 2025. [Driving ambitious corporate climate action](#)
- THE CIRCULARITY GAP REPORT. 2025. [The Circularity Gap Report – 2025](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d’action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n’est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l’alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l’enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025